

Tir aux Pigeons de Contrexéville.

Voici les résultats des très intéressantes journées organisées dans ce charmant station, où nos tireurs lyonnais ont eu grand avantage de se rendre pour y disputer des prix importants : Mercredi, 21 juillet. — Poule d'essai : MM. Le Gonidec et Aubry. Prix du Syndicat, 500 fr. — 1. M. Wheen, 2. M. Souza Rosa, 3. M. Aubry. Poule réglementaire. — M. le Dr André et M. Aubry. Vendredi, 26 juillet. — Poule d'essai : M. Le Gonidec. Prix du Cercle du Casino, 1200 fr. — 1. M. d'Ancoeur, 2. M. Aubry, 3. M. Musy. Poule réglementaire. — MM. Mussy et Jimenez. Samedi, 27 juillet. — Poule d'essai : MM. Croise, d'Ancoeur et Aubry. Prix du Casino, 1000 fr. — 1. M. Aubry, 2. M. Musy, 3. M. d'Ancoeur et Le Gonidec. Poule réglementaire. — MM. Le Gonidec et Aubry. Mardi, 30 juillet. — Poule d'essai : MM. de Montjou et Aubry. Prix de Consolation, 200 fr. — 1. MM. Castard, 2. M. Senel. Poule réglementaire. — MM. Le Gonidec et Aubry.

Important pour les Personnes Sourdes Les Tympan artificiels en or de l'Institut Hölleheke, sont reconnus les seuls efficaces contre la surdité, bruits dans la tête et dans les oreilles. Un fonds permanent soutenu par les dons de patients reconnaissants autorise ledit Institut à leur fournir gratuitement aux personnes qui ne pourraient se les procurer. S'adresser à l'INSTITUT HÖLLEHEKE, Kenway House, Earl's Court, Londres W. Angleterre.

TIR

Concours de Rennes 1901

Voici les résultats du classement intéressant les tireurs de notre région. Classement définitif. — Catégorie Union-Boucheur. — 12. Dutier, de Lyon; 32. Landry, de Lyon; 33. Mermet, de Lyon; 36. Cazui, de Marseille; 53. Rousselet, de Marseille; 103. Durel, de Lyon; 107. De Ligneris, de Moulins; 111. Bouffier, de Marseille; 123. Brachel, de Lyon; 156. Martin, de Lyon; 168. Pigeot, de Mâcon; 217. Naudin, de Mâcon; 223. Gelpi, de Lyon; 234. Bise, de Lyon. Concours militaire. — Classement individuel provisoire. — 3. Jabot, 121^e rég. d'inf.; 6. Besse, 97^e; 9. Sères, 75^e; 14. Guichard, 52^e chasseurs alpins; 19. Vanda, 22^e rég. d'inf.; 20. Pataillot, 1^{er} chasseurs alpins; 26. Chavrier, 16^e rég. d'inf.; 32. Rouot, 16^e; 36. Morelli, 52^e; 37. Bouche, 2^e zouaves, Sathonay; 39. Parent, 121^e rég. d'inf.; 46. André, 75^e; 55. Souchier, 52^e; 57. Mignard, 98^e; 64. Record, 12^e chasseurs alpins; 71. Chicois, 158^e rég. d'inf.; 78. Borget, 158^e; 85. François, 16^e; 89. Werty, 140^e; 90. Lamothe, 28^e chasseurs alpins; 92. Gourson, 30^e rég. d'inf.; 109. Gayet, 75^e; 121. Primaz, 30^e; 125. Jérôme, 121. 130. Vinalier, 38^e régiment d'infanterie; 136. Clergue, 2^e zouaves Sathonay; 142. Armand, 22^e chasseurs alpins; 155. Bachel, 158^e régiment d'infanterie; 166. Daithoney, 38^e régiment d'infanterie; 168. Vouillat, 13^e chasseurs alpins; 174. Jullien, 121^e régiment d'infanterie; 195. Roidron, 11^e chasseurs alpins; 199. Bailleux, 2^e zouaves, Sathonay; 213. Salomon, 99^e régiment d'infanterie; 214. Pignat, 22^e chasseurs alpins; 224. Vazeilles, 13^e chasseurs alpins; 252. Lapalus, 28^e chasseurs alpins; 235. Vivel, 159^e régiment d'infanterie; 241. Ery, 38^e régiment d'infanterie; 242. Péronard, 30^e chasseurs alpins; 244. Martinez, 98^e régiment d'infanterie; 249. Fabre, 28^e chasseurs alpins; 266. Argoud, 11^e chasseurs alpins; 279. Croze, 12^e chasseurs alpins; 289. Pizay, 12^e chasseurs alpins; 309. Lafay, 98^e régiment d'infanterie; 322. Nèple, 140^e régiment d'infanterie; 336. Billiard, 157^e régiment d'infanterie; 344. Albrieux, 30^e régiment d'infanterie; 347. Duc, 75^e régiment d'infanterie; 360. Millot, 2^e zouaves, Sathonay; 376. Rispal, 159^e régiment d'infanterie; 388. Pongez, 30^e chasseurs alpins; 393. Cauvin, 98^e régiment d'infanterie; 395. Segault, 30^e chasseurs alpins; 399. Eyssavee, 30^e chasseurs alpins.

Le classement ci-dessus nous permet de constater une fois de plus les brillants résultats obtenus par les délégations militaires stationnées ou appartenant au 14^e corps d'armée. Sur un ensemble de 950 délégués ayant pris part au concours de Rennes, le 14^e corps en a envoyé 72, dont 56 sont classés, parmi lesquels nous remarquons 18 chasseurs alpins. Le 121^e régiment d'infanterie est classé premier sur l'ensemble de toutes les troupes d'infanterie. Le 75^e est classé second; le 121^e, le 98^e, le groupe de zouaves de Sathonay et le 13^e chasseurs alpins sont les seuls corps de troupe ayant leurs quatre délégués classés au tir individuel. Le 14^e corps compte 15 délégations classées sur 16 envoyées; les chasseurs à pied et alpins, 28 classés sur 30 envoyés. Hémé.

Société de Tir de Lyon

Dimanche 4 août, concours public au centre, à 200 mètres. Tir dans les trois positions, pour les armes de guerre réglementaires, debout et à genou pour les armes de précision. Chaque tireur pourra faire trois cartons dont le meilleur seul comptera pour le classement. Une montre aux armes de la Société, et quatre autres prix en médailles et diplômes, seront distribués aux lauréats. Le même jour, le tir aux cartons, et le concours au revolver libre, auront lieu dans les conditions habituelles. Nola. — L'omnibus du Stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de onze heures.

Société des Tireurs du Rhône Ecole de Tir au Stand de la Doua. — Voici les principaux résultats de la séance du 21 juillet 1901: 1^{re} Catégorie, à 300 m.: Gervet, Guillemer, Rozier, Fritsch, Jouve. 2^e Catégorie, à 200 m.: Conchond, Gachel, Dutriévoz, Malmenel, Faye. 3^e Catégorie. — Tir réduit. — Volland, Trillat, Lagrange, Dulac, Chapuy. Pointage : Chazelle, Honoré. La prochaine séance aura lieu le 18 août 1901. Dimanche 4 Août 1901. Concours public mensuel. — Prix et allocations : 150 francs — 1^{re} catégorie, série à 300 m.; 2^e caté-

gorie A, série à 200 m.; 2^e catégorie B, centre à 200 m.; 3^e catégorie, tir réduit, séries illimitées. — Ouverture du tir à 8 heures du matin; fermeture à 6 heures du soir. — Déjeuner au Stand à midi: se faire inscrire à l'avance. Programme détaillé au siège, 61, cours de la Liberté, les mardi, jeudi et samedi, de 8 à 10 heures du soir, et au Stand, les jours de concours. Le tramway part toutes les 20 minutes de la place des Cordeliers, arrêt à la Croix-Loizet.

Société de Tir de l'Armée territoriale Il n'y aura pas séance de tir le dimanche, 4 août, pour permettre d'établir la liste des tireurs admis à la première classe. Ceux-ci recevront un avis individuel les convoquant pour le 11 août, seule journée consacrée aux concours réglementaires pour l'obtention des prix du Ministère. Le Grand Concours général s'ouvrira le jeudi 15 août.

Résultats des Concours publics de juillet: Fusil. — 1 Fleury, 15-64; 2 Volpeller, 15-62; 3 Chanel, 15-62; 4 Baseoul, 15-17; 5 Montpeyroux, 15-57; 6 Bourdon, 15-56; 7 Bise, 15-54; 8 Bellegy, 15-53; 9 Ceyseriat, 15-52; 10 Rivoiron, 15-50. Revolver. — 1 Brachel, 18-195; 2 Billion, 18-110; 3 Depassio J., 18-80; 4 Olivier, 15-97. Tir réduit (système Bonnet). — 1 Ferraton, 15-149; 2 Bourdon, 15-147; 3 Bellegy, 15-147; 4 Martin, H., 15-145; 5 Depassio, J., 15-142. Les lauréats peuvent, dès à présent, retirer leurs prix au siège de la Société, place Bellecour, 17, de 4 à 7 heures du soir.

Société de Tir au Canon de Lyon Le concours annuel de la Société aura lieu le dimanche, 4 août, sous la présidence de M. le général commandant d'artillerie de la place et des forts. Tous les sociétaires présents à cette séance, pourront concourir, diverses catégories ayant été créées. Appel sur le terrain à 7 heures 3/4.

La Patrie. — Résultats du Concours de Tir. — Concours public (maximum 160) 20 prix: Espiril, 151; Donay 148; Goudy 147; Finrand 142, Lafage 138, Michollin 137, Lavernhe 135; René Schmidt 134, Berthaud 132; Guillemand 131; Broisier 129; Charles 127; Schmidt 125; Vallas 115; Judelin 113; Donnat, 112; Chinal 112; Dommes 105; Gallot, 103; Baroni 102. Sociétaires (maximum 160) 15 prix. Jean Lacour 147; Jos. Lacour 132; Poizat 123; Marius Lacour 122; Routin, 80. — Dames (maximum 160) 5 prix. Mlle Bethier 135; Mlle Dupont 107; Mme F. Charvet 105. Délégation des Sociétés Gymnastique et Tir (maximum 320). L'Avenir de Lyon 180.

Dimanche prochain, 4 août, continuation du concours, établissement Dupont, 36, rue des Trois-Pierres, de 8 heures du matin à la nuit.

Sports Nautiques

Match Lyon-Mâcon Le Championnat de la Chalaronne Nous sommes heureux d'apprendre que nos rameurs du Sud-Est ne chôment pas et qu'à l'occasion d'une grande sortie faite par la Société des Régates Mâconnaises, le dimanche 4 août (Mâcon-Thoissey, et retour), un match, depuis longtemps décidé, sera couru, ce jour-là, entre l'équipe: Qué'q'lu m' ds, des Régates Mâconnaises et celle Tiens le Litre, de l'Union Nautique de Lyon. Ce match tout à l'honneur des promoteurs de cette rencontre sera disputé sur 1500 m. en ligne droite, en canoë à deux pagayeurs. En lui donnant le nom de Championnat de la Chalaronne, nos rameurs lyonnais et mâconnais espèrent en faire une véritable institution et une occasion de réunir chaque année, à mi-chemin des deux villes, les plus fervents de l'aviron. Ce sera, après une saison bien remplie, un joyeux prétexte à une réunion et une petite fête toute amicale.

En raison du nombre de paris et objets d'art déjà offerts, vu aussi la cordialité qui existe entre les deux sociétés, nous ne doutons pas de son plein succès. Quant aux équipiers, dont nous ne voulons pas blesser la modestie en publiant à nouveau leurs noms, étant tous d'anciens champions, nous n'osons nous prononcer en faveur de l'une ou de l'autre équipe. B. V.

COURSES NAUTIQUES DU 15 AOUT 1901 à Villevert-Neuville.

Organisées par le Cercle des Voiliers de la Saône Nous avons annoncé que des régates à la voile auraient lieu, le 15 août, dans le bassin de Villevert-Neuville. Nous ne pouvons refuser à notre confrère, M. Raymond-Benoit, des Sports de France, l'insertion du programme de cette manifestation nautique promettant d'obtenir, par sa nouveauté, un réel succès. Toutefois nous ne pouvons aujourd'hui publier le règlement de ces courses: en pleine saison sportive nous sommes tenus de rendre compte des réunions. Espérons que, plus tard, si cela est utile, nous aurons un peu plus de latitude pour donner satisfaction à nos yachtsmen.

Courses de yachts à la voile

a) — A 2 heures. Départ des voiliers de première série pour bateaux pontés, ou non, avec ou sans dérivés; allégeances et rendements de temps comptés suivant leur tonnage d'après le règlement et le jaugeage de l'Union des Yachts Français du 26 octobre 1892. — 1^{er} prix, médaille de vermeil; — 2^e prix, médaille d'argent; — 3^e prix, médaille de bronze (toutes frappées aux chiffres et attributs du Cercle organisateur). — Entrées 10 fr. rendues aux embarcations ayant effectué le parcours de 6 kilomètres, comportant quatre virages, suivant le règlement de course du Cercle et avant le coucher du soleil à 7 h. 13 du soir le 15 août 1901.

A 3 heures. — Départ des voiliers de la 2^e série pour tous bateaux mixtes de plaisance pontés ou non, avec ou sans dérive n'ayant jamais pris part à des courses à voile contre des bateaux de la 1^{re} série allégeances et rendements de temps, comptés suivant leur tonnage, d'après le même règlement de 1892. Premier, second et troisième prix, comme pour la première série. Entrée 10 fr., rendus aux embarcations ayant effectué le parcours de 2.200 mètres, comportant deux virages, suivant le règlement de course du Cercle et avant le coucher du soleil. Prix du Ministre de la Marine. — Un objet d'art sera attribué au yacht de l'une ou l'autre des séries ayant effectué le parcours dans le moins de temps effectif (sans tenir compte de l'allégeance et du tonnage).

Course de vapeurs Steam-Yachts de plaisance c) A 1 heures. — Départ des bateaux à vapeur

ou à propulser quelconque; une seule série avec allégeance suivant leur tonnage et cheval de force vapeur, rendements en temps, comptés d'après le règlement du Cercle des Voiliers et avirons de la Saône. Parcours 15 kilomètres, trois virages. Entrées 20 francs, comme pour les yachts à voile: Cette somme leur sera remboursée s'ils ont effectué le parcours dans un délai minimum de 2 h. de temps réel. Il sera délivré un prix pour trois yachts ou steam-yachts concourant; deux prix pour quatre et trois prix pour sept. Toutefois, le jury pourra, après avoir pris l'avis du Comité des courses, décerner un plus grand nombre de prix. A 7 heures du soir. — Banquet dans les salons du Cercle, villa des Régates. Illuminations. — A 8 heures 1/2. — Distribution des prix. — A 9 heures. — Grande fête vénitienne. Nola. — Adresser les inscriptions au président du Cercle des Voiliers de la Saône, villa des Régates, à Curis (Rhône), jusqu'au lundi 12 août 1901.



CONCOURS DU KILOMÈTRE (28 juillet)

Une petite pluie fine, qui, dès le matin, commençait à menacer, a calmé un peu l'ardeur des curieux. Seuls, les chauffeurs et quelques cyclistes sont venus. Les voitures, divisées en deux camps, à l'arrivée et au départ, se perdaient dans l'immense solitude de cette plaine où nul passant ne tachait la route plane et droite à perte de vue. Les conditions étaient vraiment idéales pour une course: route dure, sans fondrières, ni creux, sans boue et sans poussière. Avec cela, plus de pluie après un arrosage modéré, pas de soleil et pas de vent.

Dès 6 h. 1/2, les voitures sont arrivées. M. Collin d'Abord, infatigable, venu avant l'heure pour marquer les limites. Puis M. Veyrel, M. Mieuisset et ses fils, accompagnés de Mme Mieuisset et qui avait bien voulu nous offrir une place à leur bord. A 7 h. arrivent M. et Mme Deydier, M. Joannès Rival, M. Audibert et sa famille. Peu à peu une certaine affluence aux deux points terminus de l'épreuve et même quelques toilettes claires qui viennent dans ce paysage désert. M. Bouchard dans une voiture de promenade, style ancien; M. Ollion et Mme Ollion; M. Luc Canut et avec lui M. Louis Lumière; M. Bertlet, M. Germain et M. Jeannot, en motocycle; M. Camus Bertrand Tremau, Archinard. A bicyclette arrive ensuite une partie des membres du Cyclophile, avec en premier lieu, le dévoué président, M. Terrasse. La presse est représentée par MM. Deloger et Lassagne. Lyon-Sport est au contrôle du départ.

Le Course. — Le moment est merveilleusement choisi. Les marathons qui, de bon matin, se rendent à Lyon, sont tous passés et la route est entièrement déserte. Comme la course se fait avec départ lancé, elle comporte deux starters et deux contrôleurs. Les coureurs sont munis d'un brassard portant les numéros de départ suivants: 1. Deydier (Audibert et Lavrotte, 35 chevaux); 2. M. Ollion (Peugeot 12 chev.); 3. M. Joannès Rival (Panhard, 12 chev.); 4. M. Mieuisset (Mieuisset, 12 chev.); 5. M. Bertlet (Berliet, 12 chev.); 6. M. Camus (Teste, 12 chev.); 7. M. Archinard (Teste, 3 chev.); 8. M. Germain (Motocycle, moteur Soncin, 6 chev.); 9. M. Jeannot (motocycle, 2 chev. 3/4); 10. M. Veyrel, 11. M. Tremau (voitures de promenade).

Le premier départ est donné à 8 h. 8' et ils se suivent dans l'ordre. Plusieurs chauffeurs se plaignent de la carburation qui paraît légèrement rebelle ce matin-là. M. Ollion passe, accompagné de Mme Ollion, intrépide, qui ne manque pas une course. M. Mieuisset fils conduit un de ses modèles à 4 places muni d'un compteur de vitesse, enregistreur, analogue aux systèmes des baromètres enregistreurs, et qui nous paraît être apparu à un gros succès. M. Camus et M. Germain passent comme des rapides, sans qu'il soit possible de désigner tout de suite, celui qui aura fait le meilleur temps.

Les Résultats. — Voici le classement tel qu'il a été établi en tenant compte des catégories: 1^{re} Catégorie. — Voitures supérieures ou égales à 30 chev.: 1. M. Deydier en 1' 7". 2^e Catégorie. — Voitures de 13 à 20 chev.: Pas de partant. 3^e Catégorie. — Voitures de 8 à 12 chev.: 1^{er} M. J. Rival en 1' 3"; 2^e M. Mieuisset, en 1' 7"; 3^e M. Ollion en 1' 10". 4^e Catégorie. — Voitures de 450 à 650 kil.: 1^{er} M. Camus en 49"; 2^e M. Tremau en 1' 28". 5^e Catégorie. — Voiturettes 300 kil.: 1^{er} M. Archinard en 1' 47". 6^e Catégorie. — Motocycles 3 chev.: 1^{er} M. Germain en 46". 7^e Catégorie. — Motocycles 3 chev.: 1^{er} M. Jeannot en 1' 33".

Le classement sans distinction de catégories donne les résultats suivants: 1^{er} M. Germain (78 kil. à l'heure); 2^e M. Camus (73 kil. à l'heure); 3^e M. Rival; 4^e M. Mieuisset et Deydier, ex aequo; 5^e M. Ollion; 6^e M. Tremau; 7^e M. Jeannot; 8^e M. Archinard; 9^e M. Veyrel. Après la course. — Malgré l'heure matinale, un champagne d'honneur a été offert par M. Terrasse qui a proclamé les résultats, félicité les vainqueurs et remercié les dames présentes d'avoir encouragé et relevé par leur participation cette intéressante épreuve. Alors la dispersion commence, les uns rentrent chez eux, les autres se réunissent en grand concours de boules dans lequel le sympathique Président du Cyclophile nous a montré que pour être ardent sportman il n'en est pas moins un fin tireur.

Le déjeuner. — Au programme était inscrit un déjeuner au Parc de la Tête-d'Or. Aussi vers 11 h. 1/2, les chauffeurs que leur engagements ne retenaient pas en ville se sont rendus au Chalet et la fête s'est terminée là, joyeusement, malgré une pluie diluvienne dont le ciel menaçait depuis le matin, nous a gratifiés avec un manque complet de courtoisie. E. D.V.

LA COURSE DE COTE de l'Automobile-Club Dauphinois.

Nous avons annoncé que l'Automobile-Club Dauphinois organisait, pour le dimanche 11 août, une épreuve de cote fort intéressante de Vizille à Laffrey. Nous avons dit que ces deux localités de l'Isère, éloignées l'une de l'autre de moins de 10 kilomètres, sont reliées par une route nationale offrant une pente de 9 1/2 pour cent sur un parcours en ligne directe inférieur à 6 kilomètres 1/2. Cette cote, par sa régularité, sa dureté, en même temps que par l'absence de virages dangereux, est peut-être unique en France.

Cette épreuve aura pour résultat de montrer quelles sont les marques automobiles capables de faire la montée de Laffrey. Voici le programme de ce concours, qui se terminera, naturellement, par un grand banquet à Laffrey: Les concurrents seront répartis en cinq catégories:

- a) Voiturettes au-dessous de 400 kilos, portant au moins deux personnes.
b) Voiturettes légères de 400 à 650 kilos, portant au moins deux personnes, côte à côte;
c) Voitures au-dessus de 650 kilos, portant au moins deux personnes, côte à côte;
d) Voitures légères de 400 à 650 kilos, portant au moins quatre personnes;
e) Voitures au-dessus de 650 kilos, portant au moins quatre personnes.

La carrosserie de la voiture devra être reconnue suffisante par les commissaires du concours. En cas de réclamation au sujet du poids des voitures, les voitures dont le poids sera contesté seront pesées après l'arrivée sur la bascule du poids public de Laffrey, en présence d'un commissaire. Voici maintenant les prix: Catégories vitesse. — Catégorie A. (Voiturettes, deux personnes): 1^{er} prix, 100 francs; 2^e prix, 50 fr. Catégorie B (voitures légères, deux personnes): 1^{er} prix, 150 francs; 2^e prix, 75 fr. Catégorie C (voitures, deux personnes): 1^{er} prix, 200 francs; 2^e prix, 100 fr.; 3^e prix, 50 fr. Ces prix pourront être, sur la demande des lauréats, transformés en objets d'art. Catégories touristes. — Catégorie D (voiturettes légères, quatre personnes): 1^{er} prix, une médaille de vermeil; 2^e prix, une médaille d'argent. Catégorie E (Voitures, quatre personnes): 1^{er} prix, une médaille de vermeil, grand module; 2^e prix, une médaille de vermeil; 3^e prix, une médaille d'argent.

Le droit d'entrée est fixé à 5 francs pour les voiturettes et voitures légères (catégories: A, B et D), et 10 fr. pour les voitures (catégories: C et E). Les engagements sont reçus au siège social de l'A. C. D., place Grenelle 13, à Grenoble, jusqu'au vendredi soir, 9 août. Ils doivent être accompagnés du droit d'entrée et indiquer la nature du véhicule engagé, le nom de son constructeur, la force du moteur, enfin la catégorie, vitesse ou touristes où il doit être inscrit.

Si le concours, pour une cause quelconque, ne pouvait avoir lieu, l'Automobile-Club Dauphinois ne serait tenu vis-à-vis des concurrents qu'au seul remboursement du droit d'entrée.

Essence de Pétrole Spéciale Marque FENAILLE & DESPEAUX BENZO-MOTEUR POUR Moteurs et Automobiles.

CYCLISME UNE ENTENTE Commission d'Amateurisme Lyonnaise Dans sa dernière séance, le Conseil de l'U.S.F.S.A. sur le rapport de M. E. Carlier, a autorisé l'entente projetée entre la Fédération Cycliste Lyonnaise et son comité du Sud-Est.

Nous aurons donc, enfin, à Lyon, une catégorie bien déterminée d'amateurs, qui trouveront dans nos différentes sociétés sportives une commune réciprocité, les mêmes règlements et des épreuves plus largement ouvertes à tous les membres des sociétés adhérentes à la Commission d'Amateurisme Lyonnaise, véritable avantage de cet accord. Cette Commission, fort bien comprise, ménageant les intérêts de chaque organisation et leur laissant, avec leur autonomie, toute leur indépendance administrative, est appelée à rendre les plus grands services au point de vue sportif. Elle aurait sa seule raison d'être dans l'assurance qu'elle donnera, à l'avenir, à tous nos cyclistes désireux de bien faire établir leur qualité d'amateur et de voir assurer les garanties qu'ils s'y attachent. Mais la constitution de cette commission aboutira certainement à d'autres avantages que les circonstances feront naître, tout en donnant à cette institution locale, une autorité et une puissance que le défaut d'entente, seul, retardait encore.

Après de longs pourparlers qui n'ont que mieux établi le fondement de cette entente, les termes du traité seront arrêtés et les signatures échangées certainement cette semaine. Nous espérons bien pouvoir publier ce traité dans notre prochain numéro. S'il est regrettable qu'une pareille solution ne soit pas intervenue plus tôt, il faut croire qu'elle aura bien son utilité, en cette fin de saison, et qu'elle permettra de préparer, en parfaite union, le relèvement du sport cycliste dans notre ville et d'étudier les questions qui peuvent assurer la vitalité de ce sport et les réunions dans un vélodrome quelque peu abandonné aujourd'hui.

Fête d'été du Cyclophile Vaisois. — Dimanche, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or, hôtel du Sport, fête d'été du C.-V. Le départ aura lieu du siège, brasserie Comte, à 7 h. 1/2 du matin. Des voitures d'excursion ont été prévues pour les dames et les invités non cyclistes. Toute la journée attractions et jeux divers; le soir, grand banquet suivi de bal.

Nous rendrons compte de cette fête de famille, à laquelle Lyon-Sport, gracieusement invité, ne manquera pas d'assister.

Echos Cyclistes C'est, paraît-il, Charles Terront, le glorieux vainqueur de l'épreuve de 1901, qui donnera le départ de la course Paris-Brest et retour le 16 août prochain. Elkes est décidément inhabitable aussi bien en Amérique qu'en France. Après avoir battu, la semaine dernière, dans un match de 25 milles, Elkes à encore triomphé, samedi, de Champion sur 50 milles en 1 heure 20. En 1902, les championnats du monde auront lieu à Turin.

Constant Huret, notre meilleur coureur de fond national, gagna d'inoubliables courses de 24 heures, vient de s'inscrire dans la course Paris-Brest. Sa présence dans cette grande épreuve est d'un grand intérêt étant donné sa haute qualité. La clôture des engagements de la course Paris-Brest et retour a eu lieu mercredi dernier. Elle a réuni un total de 207 engagements dont 41 coureurs de vitesse et 166 touristes routiers. Ainsi qu'il était facile de le prévoir, Major-Taylor, après avoir essayé quelques défilés par suite de son manque d'entraînement et son mauvais état de santé, commence à retrouver son ancienne valeur. A la réunion du Circuit, donnée samedi à Washington, il a prouvé qu'il n'avait rien

Lire la suite à la 4^e page.

QUINA CHABLY Vente en Gros: C. DESPLAGE, Lyon Hors Concours, Exposit. du Jury aux Expositions Universelles de Lyon 1894 et Paris 1900 GENTIANE FRANÇAISE OISEAUX - ANIMAUX L. MOSTES OISELIER-NATURALISTE 10, rue Stella, 10, LYON Oiseaux Français et Etrangers, Furets pour la chasse. Spécialité d'emballage d'Oiseaux et d'Animaux. Oiseaux de basse-cour. — Chiens de luxe. — Grand choix de cages en tous genres

Voitures de Grande Remise 4, Place Grôlier, 4 Les Frères LUCAIN Mail-Coach, Landaus, Victorias et toutes Voitures Chevaux et Voitures en location. Pension VOITURES D'EXCURSION

C^{ie} Française du Gramophone Dépôt Général: 49, rue de Séze, LYON

Appareils les plus perfectionnés à disques incassables et inimitables. Grand choix de Nouveautés CANDY M^{rs} DENTISTE Ancienement 13, place du Pont, 13 est transféré rue de la République, 75, au premier. Pose de dents et sans extraction de racines.

PENSION de CHEVAUX Dressage de Chevaux BOXES CONFORTABLES offrant toutes garanties à MM. les Propriétaires CONDITIONS SPÉCIALES POUR EGRIÈRES DE COURSE MAISON PAUL VILBERT 30, Rue Garibaldi (à côté du Parc) LYON CYCLISTES Faites adapter à vos Machines Le Changement de vitesse CASTOLDI Ou achetez la nouvelle Bicyclette CASTOLDI, 2 Vitesses et Roue libre PRIX: 300 FRANCS 1, Cours Morand et 10, Place Morand LYON

PENSION de CHEVAUX Vente et Achat CHEVAUX Boxes Confortables INSTALLATION DE PREMIER ORDRE J. H. CARBONEL 40, Rue Sébastien-Gryphe, 40 LYON-GUILLOTIÈRE Seul Maison spécialement organisée pour la vente à forfait et à la COMMISSION des CHEVAUX, VOITURES & HARNAIS CORRESPONDANTS en France et à l'Étranger

AGENCE GÉNÉRALE DES AUTOMOBILES Rue Vendôme, 5 J. COLLONB, Directeur AGENCE EXCLUSIVE DES VOITURETTES "LA MOUCHE" GARAGE POUR 100 VOITURES - VENTE, ÉCHANGE, RÉPARATIONS, LEÇONS, LOCATION MOTOCYCLES DARRAGO Libérateur, Brière De Dion et Bouton, etc. TÉLÉPHONE 19-80